

DONNEES CHIFFREES ET GRAPHIQUES SUR L'ETRANGER

On trouvera dans cette annexe :

A) Des graphiques montrant l'évolution de la production industrielle pour l'ensemble de l'O.C.D.E., les Etats-Unis, le Japon et l'"O.C.D.E.-Europe", depuis 1950. Il a paru intéressant de faire figurer pour chaque courbe une droite des maxima et une droite des minima : ces droites ont été tracées de manière approximative, mais de façon à être parallèles : elles déterminent une plage dans laquelle s'inscrivent les fluctuations de la production industrielle par rapport à un certain trend supposé exponentiel (donc linéaire en papier semi-logarithmique).

B) Des données chiffrées sur l'évolution récente des prix et des salaires en France et à l'étranger, ainsi que des graphiques.

Des précisions complémentaires sont données ci-après concernant le mode de calcul et la signification des données chiffrées présentées.

DONNEES CHIFFREES SUR L'EVOLUTION RECENTE DES PRIX ET DES SALAIRES EN FRANCE ET A L'ETRANGER

Les tableaux présentés ci-après permettent de comparer l'évolution des prix et des salaires dans la période récente en France et à l'étranger. Des données sont fournies pour nos six principaux partenaires commerciaux.

1°) Pour résumer l'évolution à l'étranger on peut utiliser deux modes de pondération : (1)

- soit une pondération du type "clignotant prix du Vème Plan" : on donne aux divers pays considérés un poids proportionnel à leur part dans les échanges de produits manufacturés de l'O.C.D.E. et donc sans doute dans la fixation des prix internationaux.

- soit une pondération par la part occupée par les divers pays dans les exportations françaises : on reflète par là plutôt les relations directes entre la France et l'étranger

2°) Il a paru utile, pour juger de l'évolution dans la période récente, de donner une référence : on a choisi le taux moyen annuel sur la période 1957-1968, soit une période de 11 ans, pendant laquelle la hausse des prix a été assez modérée.

On a donné également des chiffres pour la France sur cette période : il faut toutefois noter qu'ils n'ont qu'une signification limitée : de 1957 à 1959 la hausse des prix a été très forte en France.

3°) Sur la période récente on donne des taux semestriels ; pour les prix de détail, séries assez régulières, les variations d'un mois à un autre ; pour les prix de gros et les salaires, on a pris plutôt des variations de trimestre à trimestre.

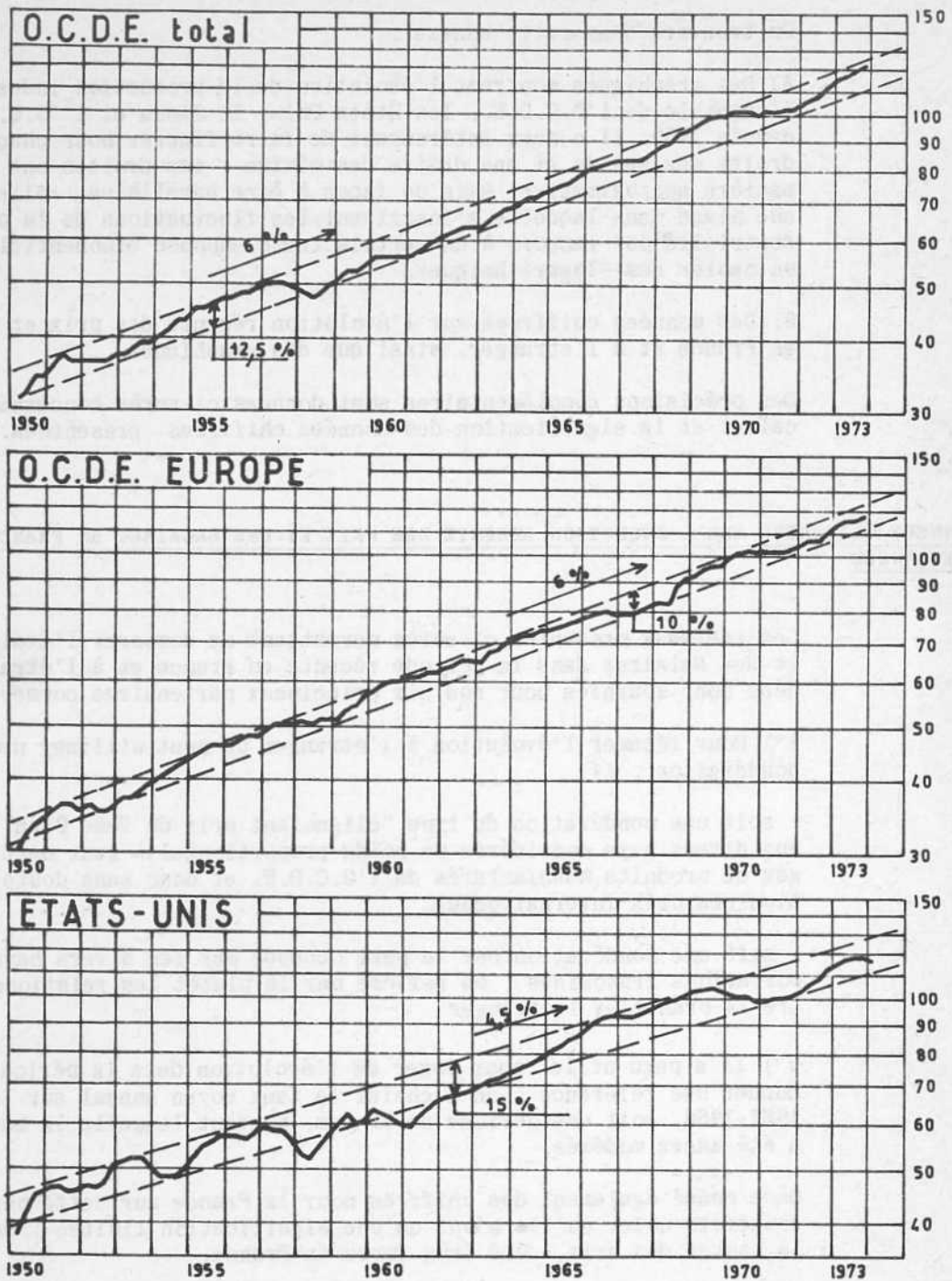
4°) A propos de la qualité et de l'interprétation des séries on doit noter :

(i) que pour la France l'indice des prix de gros industriels est plutôt un indice des prix de demi-produits : on doit plutôt rapprocher l'évolution à l'étranger des indications données dans le corps de la note à partir des enquêtes de conjoncture sur les prix français à la production

PRODUCTION INDUSTRIELLE

données corrigées des variations saisonnières — 1970 = 100

Graphique 8



SOURCES

O.C.D.E. - TOTAL et O.C.D.E. - EUROPE : O.C.D.E. (avant 1955, documents de l'O.E.C.E.)
Avant 1956 le Japon n'est pas inclus dans l'O.C.D.E.

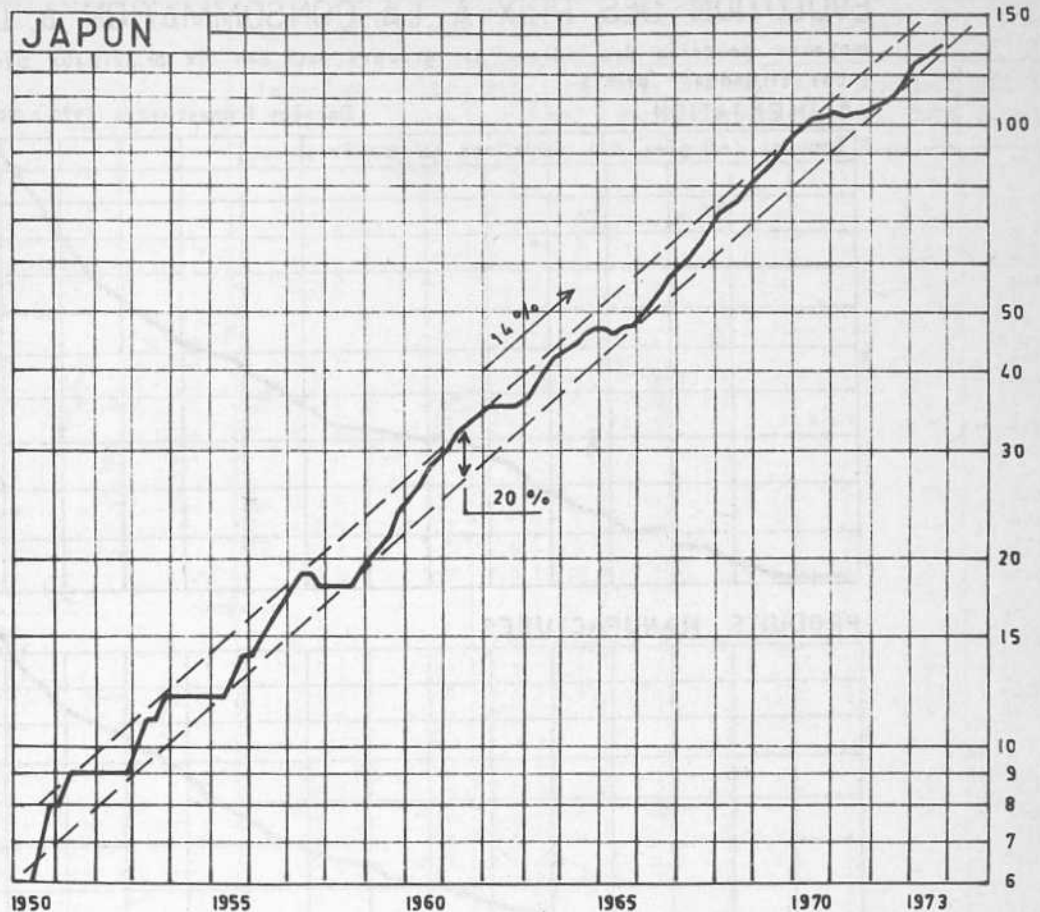
U.S.A. : « Business Conditions Digest » (Department of Commerce)

JAPON : O.C.D.E. (et source nationale antérieurement à 1955)

PRODUCTION INDUSTRIELLE

Graphique 9

données corrigées des variations saisonnières 1970 = 100



(ii) que pour les salaires ou les prix de gros les séries utilisées pour l'étranger présentent parfois des imperfections ; on peut toutefois penser que la moyenne pondérée, par compensation entre les divers pays, donne une assez bonne indication.

(1) Les coefficients utilisés sont les suivants :

Pays	Pondérations	
	Clignotant prix (%)	Part dans les exportations françaises %
Etats-Unis	28	93
Royaume-Uni	13	71
Allemagne	31	352
Pays-Bas	7	102
Belgique	11	187
Italie	10	195

Un graphique montre l'évolution d'indices partiels des prix à la consommation des ménages à l'étranger : les données relatives aux divers pays (source O.C.D.E., sauf pour la Belgique : source nationale) ont été agrégées en utilisant la pondération du clignotant prix. Il en résulte la pondération suivante (en 1970) des indices partiels dans l'indice d'ensemble relatif à l'étranger :

- alimentation	: 35,0
- produits manufacturés	: 36,7
- services hors loyers	: 19,5
- loyers	: 8,8

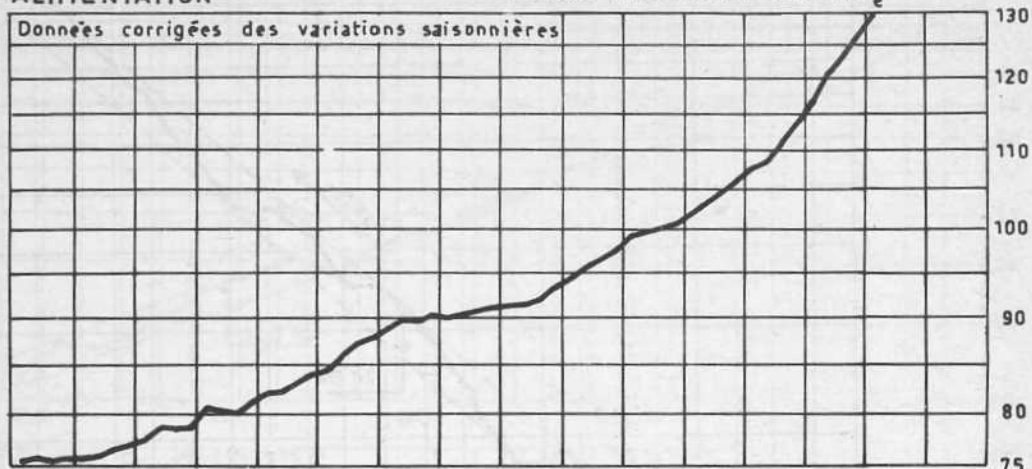
(Pour la Belgique on a utilisé une série y compris loyers ce qui fausse légèrement le calcul).

EVOLUTION DES PRIX A LA CONSOMMATION A L'ETRANGER

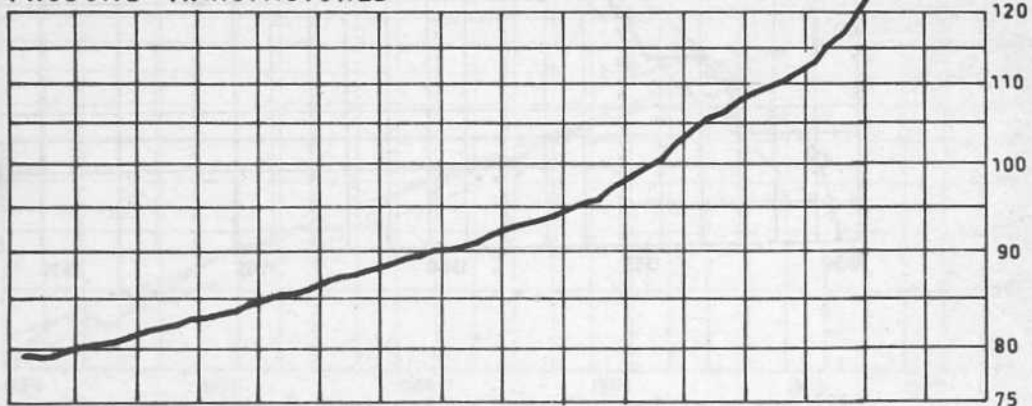
moyenne pondérée des indices par groupes pour nos six principaux partenaires commerciaux
(par cliquant prix)

ALIMENTATION

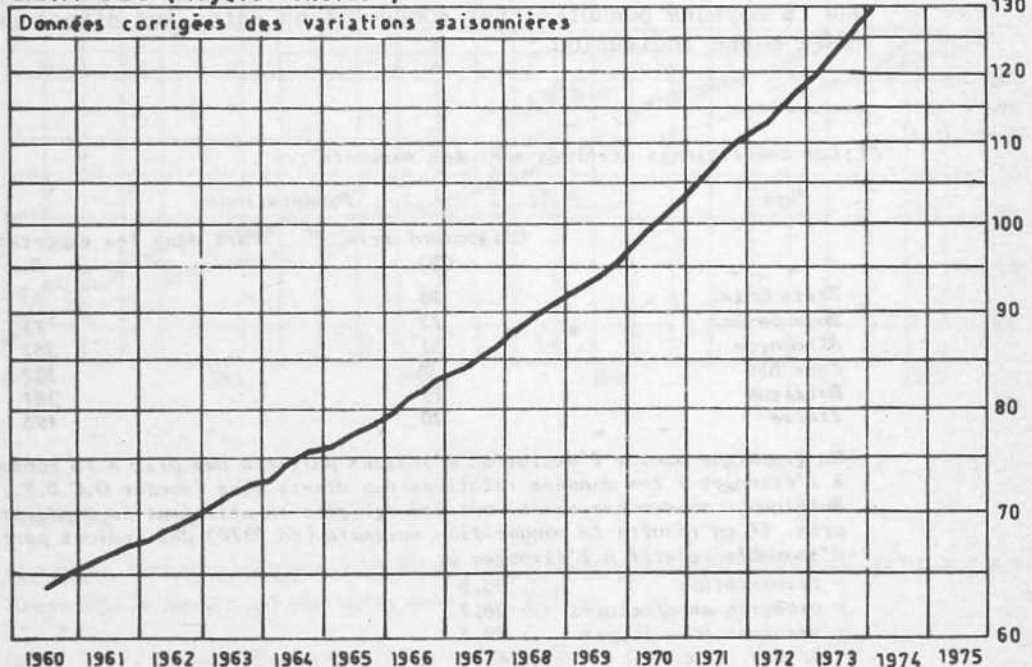
Données trimestrielles 1970 = 100^e



PRODUITS MANUFACTURES



SERVICES (loyers exclus)



EVOLUTION DES PRIX A LA CONSOMMATION
(Ensemble, Alimentation, Produits manufacturés, Services)

En %

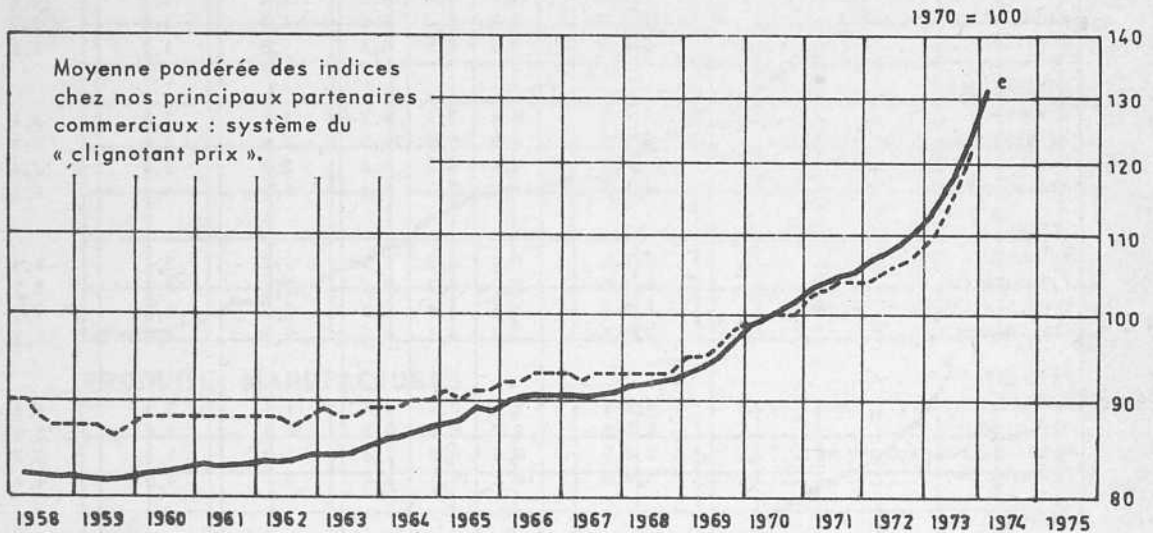
	TAUX ANNUELS moyens sur la période 1957-1968	TAUX ANNUELS			TAUX SEMESTRIELS			
		1971	1972	1973	Juin 1972	Déc. 1972	Juin 1973	Déc. 1973
		1970	1971	1972	Déc. 1971	Juin 1972	Déc. 1972	Juin 1973
ETATS-UNIS								
Ensemble	1,9 %	4,3	3,3	6,2	1,6	1,9	3,9	4,7
Alimentation	1,2 %	3,0	4,4	14,5	2,2	2,5	10,9	8,2
Produits manufacturés	1,2 %	3,8	2,2	3,5	1,0	1,4	2,2	2,7
Services	3,1 %	5,8	3,9	4,3	1,8	1,7	1,9	4,5
ROYAUME-UNI								
Ensemble	3,0 %	9,4	7,1	9,2	3,5	3,9	5,1	5,2
Alimentation	2,6 %	9,2	7,1	11,5	3,5	3,9	7,5	5,5
Produits manufacturés*	2,4 %	8,6	6,2	5,8	2,8	3,0	2,4	5,3
Services*	4,5 %	14,2	7,1	9,4	3,1	4,4	6,3	2,6
ALLEMAGNE								
Ensemble	2,3 %	5,3	5,5	6,9	3,2	3,1	4,4	3,3
Alimentation	1,7 %	3,8	5,7	7,6	4,2	3,5	5,7	0,1
Produits manufacturés**	1,8 %	5,5	4,6	7,0	2,6	2,5	4,0	6,5
Services**	3,9 %	7,3	6,5	6,8	2,4	4,0	3,2	3,5
PAYS-BAS								
Ensemble	3,3 %	7,6	7,8	7,9	4,5	3,3	4,8	3,4
Alimentation	3,1 %	4,0	6,2	7,3	2,6	4,6	3,4	2,9
Produits manufacturés**	2,6 %	8,6	6,5	7,8	3,7	2,4	5,2	4,0
Services**	5,0 %	10,2	10,7	8,5	6,1	4,0	4,4	3,6
BELGIQUE								
Ensemble	2,3 %	4,4	5,5	7,0	2,6	3,6	3,2	4,0
Alimentation	2,3 %	1,9	6,6	8,0	3,5	5,0	4,4	1,9
Produits manufacturés	1,6 %	4,6	2,8	4,6	0,8	2,8	1,3	4,6
Services	4,4 %	7,9	7,6	9,0	3,8	3,4	4,7	5,2
ITALIE								
Ensemble	3,3 %	4,8	5,7	10,8	2,9	4,4	6,9	5,3
Alimentation	2,7 %	4,0	6,3	12,0	3,3	5,4	7,6	4,3
Produits manufacturés	2,2 %	5,8	4,4	9,1	2,0	2,6	6,6	8,6
Services	5,3 %	5,5	7,5	12,4	3,6	6,4	6,3	2,4
Moyenne Pondérée des six pays								
a) Clignotant prix								
Ensemble	2,5 %	5,6	5,3	7,5	2,8	3,1	4,5	4,2
Alimentation	1,9 %	4,1	5,7	10,5	3,3	3,7	7,3	3,9
Produits manufacturés	1,8 %	5,6	4,1	5,9	2,0	2,4	3,3	5,1
Services	4,0 %	7,9	6,4	7,4	3,0	3,4	4,1	3,7
b) Part dans les exportations de la France								
Ensemble	2,6 %	5,5	5,7	7,9	3,0	3,4	4,7	4,1
Alimentation	1,9 %	3,8	6,0	9,4	3,5	4,2	6,2	2,7
Produits manufacturés	1,9 %	5,8	4,3	6,6	2,1	2,6	3,8	5,9
Services	4,3 %	7,7	7,1	8,4	3,3	4,2	4,3	3,6
FRANCE								
Ensemble	4,8 %	5,5	5,9	7,3	2,8	4,1	3,2	5,1
Alimentation	4,7 %	6,4	7,0	9,7	3,8	4,8	5,1	5,3
Produits manufacturés	2,3 %	4,3	4,5	5,1	2,0	3,3	1,6	5,0
Services	7,9 %	6,8	5,5	7,1	2,3	4,2	2,9	4,2

★ 1958-1968. - ★★ 1960-1968

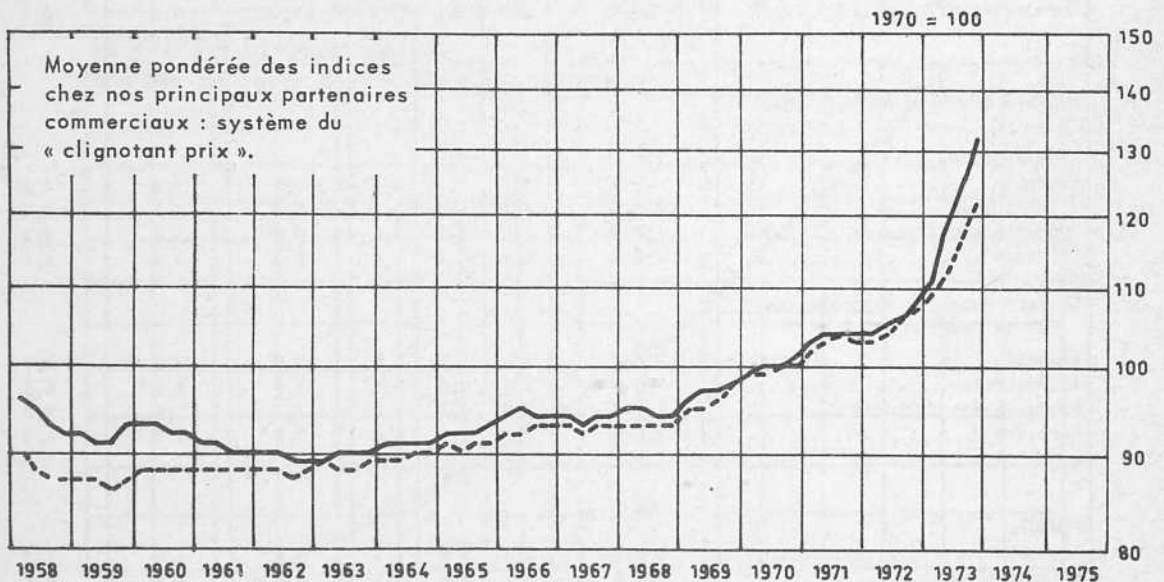
Source : O.C.D.E., sauf pour la Belgique, indices partiels : source nationale.

EVOLUTION DES PRIX A LA PRODUCTION ET DES VALEURS MOYENNES DU COMMERCE EXTERIEUR A L'ETRANGER

—— PRIX DE GROS - PRODUITS MANUFACTURÉS
 - - - VALEURS MOYENNES A L'EXPORTATION



—— VALEURS MOYENNES A L'IMPORTATION
 - - - VALEURS MOYENNES A L'EXPORTATION



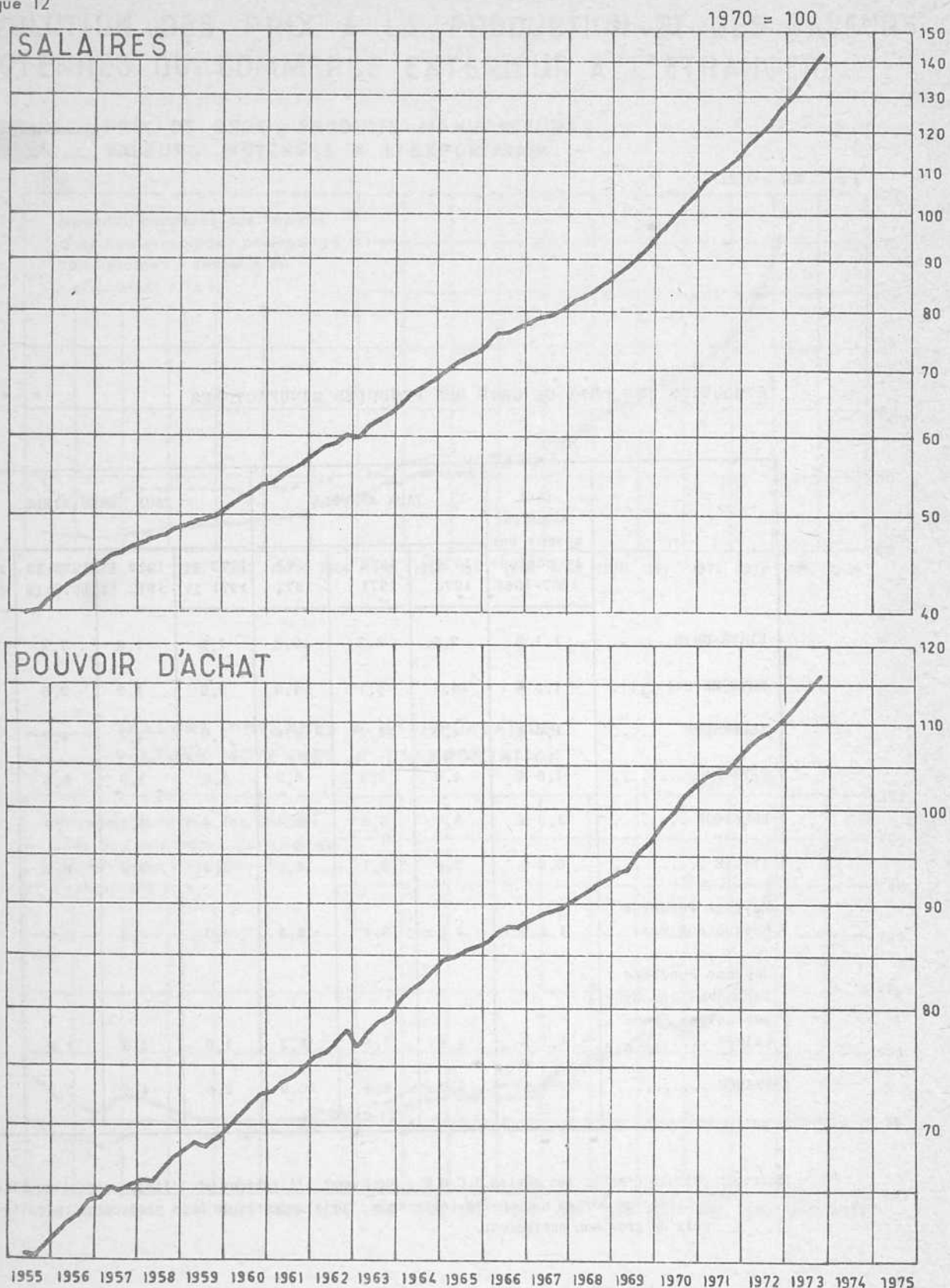
EVOLUTION DES PRIX DE GROS DES PRODUITS MANUFACTURES

	Taux annuels moyens sur la période 1957-1968	TAUX ANNUELS			TAUX SEMESTRIELS			
		1971	1972	1973	1972 II	1972 IV	1973 II	1973 IV
		1970	1971	1972	1971 IV	1972 II	1972 IV	1973 II
ETATS-UNIS	1,1 %	2,9	3,2	10,4	1,9	1,8	7,2	7,6
ROYAUME-UNI	1,8 %	10,2	6,1	7,9	2,9	4,2	2,6	6,9
ALLEMAGNE	1,0 %	4,7	3,1	6,6	2,0	2,1	4,2	3,6
PAYS-BAS	1,6 %	4,0	3,8	8,3	2,9	1,9	5,5	5,2
BELGIQUE	1,0 %	3,4	3,5	3,4	1,4	1,7	1,0	3,5
ITALIE	0,8 %	3,6	3,1	14,9	1,3	3,0	8,7	12,3
Moyenne Pondérée Clignotant Prix .	1,2 %	4,6	3,6	8,4	2,0	2,3	5,0	6,1
Moyenne Pondérée Part dans les Ex- portations Fran- çaises	1,1 %	4,4	3,5	8,2	1,9	2,3	4,8	6,0
FRANCE	2,5 %	4,0	5,4	10,9	2,6	4,6	5,0	8,1

Source : calculé d'après les séries O.C.D.E., sauf pour l'Allemagne et l'Italie pour lesquelles on utilise les séries nationales (Allemagne : prix industriels à la production ; Italie : prix de gros non agricoles).

EVOLUTION A L'ETRANGER DES SALAIRES DANS LES INDUSTRIES MANUFACTURIERES ET DE LEUR POUVOIR D'ACHAT

Graphique 12



SOURCE : Moyennes pondérées par les coefficients du cliquotant prix, calculées à partir des séries O.C.D.E. La série pouvoir d'achat est obtenue en divisant la moyenne pondérée des salaires par celle des prix à la consommation.

EVOLUTION DES SALAIRES DANS LES INDUSTRIES MANUFACTURIERES

	Taux annuel moyen (Période 1957-1968)	Taux semestriel en %			
		1972 II 1971 IV	1972 IV 1972 II	1973 II 1972 IV	1973 IV 1973 II
ETATS-UNIS	3,6 %	3,7	3,6	3,4	3,3
ROYAUME-UNI	4,7 %	7,9	6,3	6,0	7,0
ALLEMAGNE	7,9 %	5,1	3,7	7,1	6,6 ^e
PAYS-BAS	8,0 %	6,9	4,0	8,5	5,7
BELGIQUE	6,6 %	6,5	8,1	7,9	7,3
ITALIE	6,8 %	5,8	7,6	15,4	11,5
Moyenne Pondérée Clignotant Prix	6,1 %	5,4	4,9	6,9	6,2 ^e
Moyenne Pondérée Part dans les Exporta- tions Françaises	6,8 %	5,8	5,5	8,6	7,3
FRANCE	7,7 %	5,7	6,1	7,4	7,8

Source : Calculé d'après les séries fournies par l'O.C.D.E.

Etats-Unis, Allemagne, Belgique : Gains horaires
 Pays-Bas, Italie, France : Taux horaires
 Royaume-Uni : Gains hebdomadaires moyens

Lestaux de variation ont été calculés de milieu de trimestre à milieu de trimestre, ce qui a nécessité des estimations pour quelques indices connus seulement en début ou en fin de trimestre.

STATEMENT OF THE BOARD OF DIRECTORS

Date	Total Assets			Total Liabilities	Total Equity
	1912	1913	1914		
Jan 1	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
Feb 1	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
Mar 1	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
Apr 1	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
May 1	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
Jun 1	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
Jul 1	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
Aug 1	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
Sep 1	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
Oct 1	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
Nov 1	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
Dec 31	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00

The Board of Directors of the Company, at its meeting held on the 31st day of December, 1914, has caused this statement to be prepared and signed by its duly authorized officers and directors.

Secretary

President

SITUATION DES MARCHES AGRICOLES ET PRIX A LA PRODUCTION

La production agricole de 1973 a dépassé celle de 1972 de 6,8 %. Ce taux de croissance élevé est imputable essentiellement aux produits végétaux qui ont bénéficié de conditions climatiques très favorables et pour lesquels la croissance a été de 12,6 % ; pour les produits animaux, malgré une nette reprise en cours d'année pour les viandes, l'augmentation n'a été que de 2,3 %.

La forte croissance des prix agricoles à la production qui avait été enregistrée du milieu de 1971 à la fin du printemps de 1973 (taux annuel de croissance de l'ordre de 15 %) a fait place à une stabilisation, voire à une très légère diminution. Cependant pour la moyenne de l'année 1973, la hausse des prix a été du même ordre qu'entre 1971 et 1972 : + 11,6 % (contre + 11 % en 1972). La croissance des prix des produits animaux s'est légèrement infléchie en cours d'année, tandis que pour les produits végétaux on observe une forte diminution au second semestre 1973, due à la chute des cours du vin.

LES PRODUITS VEGETAUX

La production de céréales a augmenté de près de 9 % de 1972 à 1973 ; cet accroissement est en grande partie imputable à la production de maïs dont le rendement avait été très mauvais en 1972 : la récolte de maïs a en effet augmenté de 29 %. La production d'orge s'est également sensiblement accrue (+ 11 %).

Les perspectives favorables des marchés mondiaux ont incité les agriculteurs à accroître les superficies consacrées aux céréales pour la campagne 1974-1975 : l'augmentation des emblavements serait de 5 % pour le blé tendre, près de 9 % pour l'orge, cependant que celle des superficies consacrées au maïs se poursuivrait simplement à un rythme moins rapide que par le passé, en raison de la forte hausse des coûts de production due au renchérissement du fuel, utilisé en grande quantité pour le séchage du maïs.

Bien que protégés des perturbations des cours mondiaux par les règlements communautaires, les prix céréaliers français ont augmenté assez sensiblement à la fin de 1973 et au début de 1974 : de février 1973 à février 1974 la hausse des prix a été de 9,5 % pour le blé, 10,7 % pour l'orge et 21,8 % pour le maïs. Les cours français du blé restaient cependant très inférieurs aux cours mondiaux : si, sur le marché de Chicago, le prix du blé est passé de 452 F la tonne en juillet 1973 à 1.088 en février 1974 (+ 141 %), en France, il passait de 635 F la tonne à 665 F (+ 4,7 %) sur la même période. Cependant un retournement des cours mondiaux s'est produit au début du printemps, dans la perspective de récoltes favorables à l'été : sur le marché de Chicago le prix du blé n'atteignait plus que 747 F la tonne en avril tandis que le prix français revenait à 643 F.

Les exportations de céréales s'étaient très vivement accrues au cours de l'été 1973. Pour éviter une évasion spéculative du fait de la très vive attraction des cours mondiaux, une taxe à l'exportation avait été instaurée par la Commission Européenne. Les exportations de céréales se sont ainsi repliées au 4ème trimestre 1973 ; elles se sont à nouveau fortement accrues depuis le début de 1974, sans toutefois atteindre le niveau exceptionnel de l'été 1973, mais cet accroissement est surtout dû au développement de nos exportations à destination de nos partenaires de la C.E.E.

La récolte de vin tout à fait exceptionnelle de 1973 (82,4 millions d'hl), qui fait suite à celle fortement déficitaire de 1972 a permis un retournement brutal des cours, presque aussi important dans son ampleur que l'avait été la hausse depuis la fin de 1972. Pour les vins de consommation courante, du maximum enregistré en mai 1973, 12,40 F le degré d'hl, les cours des vins

du Midi à la production sont redescendus à 8,74 F en avril 1974, niveau auquel ils semblent s'être stabilisés depuis la fin de l'automne et qui était celui observé au début de 1973 ; diverses mesures (distillations, contrats de stockage, assouplissement du crédit) ont été prises pour soutenir les cours qui devraient se stabiliser à un niveau légèrement inférieur à 9 F pendant toute l'année 1974.

La chute des cours des vins à appellation d'origine contrôlée (A.O.C.) s'est poursuivie jusqu'au début de 1974 mais les cours semblaient se stabiliser au printemps.

Les baisses de prix, intervenues au cours de 1973, ne s'étaient pas encore répercutées à la fin de l'année sur les prix des boissons exportées qui avaient continué à augmenter ; la croissance des exportations en volume avait ainsi fait place dès le 2ème trimestre 1973 à une diminution, les acheteurs étrangers s'étant détournés de vins devenus trop onéreux. Au 1er trimestre 1974, cependant, on observe une légère reprise des exportations en volume et un certain ralentissement de la hausse des prix des boissons exportées.

LES PRODUITS ANIMAUX

Après la diminution intervenue du milieu de 1971 à la fin de 1972, la production de gros bovins est en forte reprise et dépassait au printemps 1974 le maximum de l'été 1971 ; elle continuera de se développer en 1974 et pourrait être supérieure d'environ 20 % à celle de 1973. Cet accroissement de la production de gros bovins résulte de l'effort de capitalisation du cheptel entrepris par les éleveurs depuis 2 ans, effort qui s'était traduit par des apports modérés en 1972 et 1973 et surtout par des baisses importantes de la production de veaux.

La reprise de la production à la fin de 1972 a entraîné une diminution des prix qui s'étaient accrus au rythme très rapide de près de 30 % l'an en 1972 ; cette diminution a été néanmoins d'amplitude relativement modérée (10 % environ par rapport au maximum de janvier 1973), comparée à la hausse de 1972. Au 1er trimestre 1974, les cours s'étaient stabilisés et se trouvaient encore à 6 % au dessus du prix d'orientation de la campagne 1973-1974. La hausse de prix importante (+ 12 % pour le prix d'orientation), décidée début avril et applicable début mars, destinée à encourager la production de viande bovine, déficitaire à l'intérieur de la C.E.E., devrait permettre le maintien des cours au niveau actuel ou à un niveau légèrement supérieur : à fin mai, les cours ne se trouvaient qu'à 2,5 % au dessous du nouveau prix d'orientation.

En baisse généralement depuis le milieu de 1971, la production de veaux semble, malgré de forts aléas, s'être stabilisée en 1973 et devrait progresser en 1974. Les prix du veau à la production ont suivi, en sens inverse les fluctuations de la production : la baisse des prix du second semestre 1973 permettait de compenser la hausse du 1er semestre de sorte que les cours, au début de 1974, se trouvaient sensiblement au même niveau qu'un an plus tôt, mais encore très au-dessus (35 %) du prix d'orientation. L'augmentation décidée à Bruxelles (+ 9 %) ne devrait donc pas avoir d'influence sur ce marché dont les cours ne seront sans doute qu'à peine inférieurs à ceux de 1973.

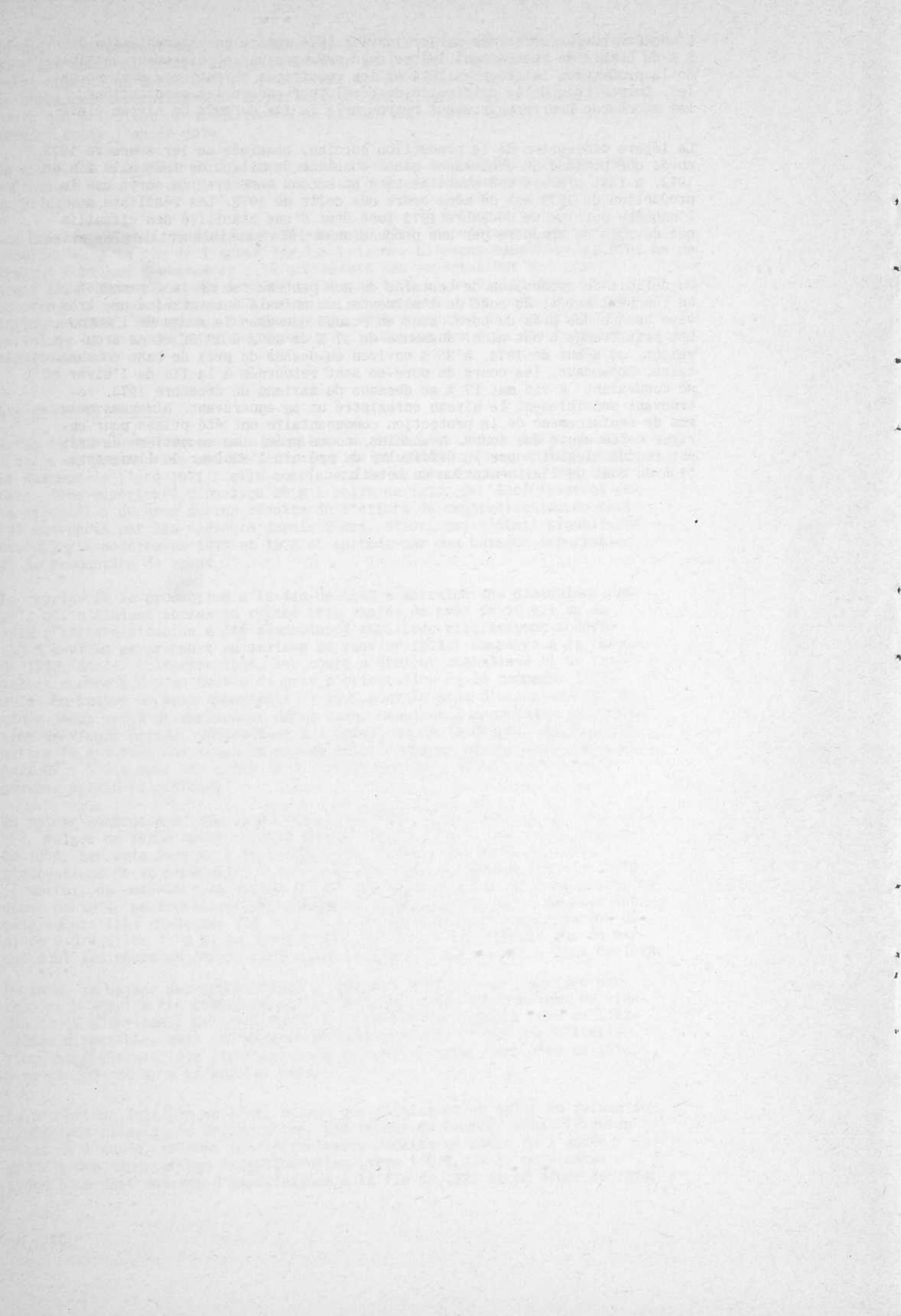
En 1973, la baisse des exportations d'animaux vivants (- 5 % environ par rapport à 1972) a été compensée par la croissance des exportations de viandes (+ 10 % environ). Celle-ci devrait se poursuivre, compte tenu de l'excédent disponible, mais les mesures protectionnistes prises par l'Italie risquent d'entraver nos exportations d'animaux vivants, destinées en 1973, pour plus de 80 %, à ce dernier pays.

La production laitière ne s'est accrue que faiblement en 1973, en raison de conditions climatiques défavorables. Les stocks de beurre, très élevés au début de l'année, se sont considérablement réduits au cours de l'année grâce à des exportations exceptionnelles (vers l'U.R.S.S.), mais aussi grâce à un fort courant d'exportations à la fin de 1973 et au début de 1974.

L'enquête bovine effectuée au 1er janvier 1974 montre une augmentation de 5 % du nombre de vaches, qui laisse donc présager un accroissement sensible de la production laitière en 1974 si les conditions climatiques sont normales. Compte tenu de la difficulté de développer encore les exportations, les stocks de beurre pourraient retrouver à la fin de 1974 un niveau élevé.

La légère diminution de la production porcine, observée au 1er semestre 1973 après une période de croissance quasi continue du milieu de 1969 à la fin de 1972, a fait place à une stabilisation au second semestre, de sorte que la production de 1973 est du même ordre que celle de 1972. Les résultats de l'enquête porcine de décembre 1973 font état d'une stabilité des effectifs qui devrait se traduire par une production en 1974 sensiblement de même niveau qu'en 1973.

Un déficit de production de certains de nos partenaires de la Communauté et un renchérissement du coût de l'alimentation animale ont entraîné une très vive hausse des prix du porc, tant en France que dans le reste de l'Europe. Les prix français ont ainsi augmenté de 27 % de 1972 à 1973, et se trouvaient, au début de 1974, à 35 % environ au-dessus du prix de base communautaire. Cependant, les cours du porc se sont retournés à la fin de l'hiver et se trouvaient à fin mai 17 % au dessous du maximum de décembre 1973, retrouvant sensiblement le niveau enregistré un an auparavant. Diverses mesures de renforcement de la protection communautaire ont été prises pour enrayer cette chute des cours. Néanmoins, toute prévision en matière de prix est rendue aléatoire par la difficulté de prévoir l'ampleur de l'augmentation du coût de l'alimentation du bétail.



 L'EVOLUTION RECENTE PAR PRODUITS DES ECHANGES EXTERIEURS (VOLUME ET PRIX)

A - L'EVOLUTION EN VOLUME

La croissance en volume des exportations, qui s'était effectuée au rythme rapide de 15 % l'an environ en 1972, s'était nettement ralentie en 1973 puisque le taux de croissance n'était plus que de 7 à 8 % l'an ; en moyenne annuelle la croissance est d'un peu plus de 10 % de 1972 à 1973. Au 1er trimestre 1974, la croissance a été très rapide puisque le niveau de ce trimestre dépasse de 14 % le niveau du 4ème trimestre 1973.

Cette accélération provient pour la plus large part d'une vive croissance des exportations de produits manufacturés qui représentent près des 3/4 des exportations totales. En effet l'accroissement entre le 4ème trimestre 1973 et le 1er trimestre 1974 est de près de 13 % alors que le taux de croissance au cours de l'année 1973 n'a été que de 6 à 7 %.

Les demi-produits augmentent de près de 15 % au 1er trimestre 1974 après une croissance modérée en 1973 (taux annuel de 7 à 8 %). Cette reprise se retrouve sur tous les demi-produits sauf les produits chimiques, et le bois manufacturé, mais les produits chimiques s'étaient beaucoup accrus en 1973 (+28 % par rapport à 1972). Pour le papier-carton, la croissance se poursuit depuis la fin de 1972 à un rythme rapide de l'ordre de 30 % l'an. Les exportations de produits sidérurgiques, qui ne s'étaient pas accrues au cours de l'année 1973 ont repris leur croissance au début de 1974, de même que les métaux non ferreux qui s'étaient repliés au second semestre 1973.

La croissance des exportations de biens d'équipement, modérée pendant les 9 premiers mois de 1973, est très vive depuis le début de l'automne, notamment pour les produits de la construction électrique. Les exportations de machines, quant à elles, se développent toujours à un rythme annuel moyen de 10 % à 12 % l'an.

Pour les biens de consommation, la croissance se poursuit à un rythme annuel de l'ordre de 8 %. Au cours des derniers mois, les exportations de voitures se sont sensiblement repliées ; en revanche, la progression se poursuit pour les exportations de tissus et de vêtements.

Enfin, pour les exportations de produits alimentaires, l'évolution a été si heurtée en 1973 qu'il n'est pas possible de discerner une tendance. L'accroissement, en moyenne annuelle, est d'un peu plus de 14 % de 1972 à 1973 ; mais les exportations ont été exceptionnellement élevées au cours de l'été (produits laitiers et céréales) et faibles au dernier trimestre 1973 où elles ne dépassaient pas le niveau du début de l'année. La reprise des ventes de céréales et la poursuite de la croissance des ventes de viandes ont permis au 1er trimestre 1974 un net accroissement des exportations qui ne dépassent cependant pas le maximum de l'été 1973.

En 1973, l'évolution des importations en volume a suivi assez étroitement celle de la production industrielle : le premier tiers de l'année avait été marqué par une stabilisation à un haut niveau, suivie d'une vive reprise au milieu du printemps ; ensuite pour le second semestre de l'année on avait observé un net plafonnement au niveau enregistré au début de l'été.

La croissance en volume des importations s'est ainsi effectuée à un rythme annuel de l'ordre de 15 % du milieu de 1971 au milieu de 1973. Puis, au palier marqué au second semestre 1973, a succédé, au début de 1974, une nette reprise des importations en volume qui ne correspond toutefois pas à une reprise de l'indice de la production industrielle.

La croissance des importations de produits bruts s'effectuait depuis 1971 à un rythme annuel modéré de l'ordre de 7 à 8 %. En 1973, l'augmentation est

d'un peu plus de 6 % par rapport à 1972, mais cette augmentation était acquise dès le début de l'année pour presque tous les produits qui ont donc plafonné tout au long de 1973 ; les hausses les plus fortes, en moyenne annuelle, concernent le bois brut (+ 24 % par rapport à 1972) et les pâtes à papier (+ 11 %) ; pour ces deux produits également la croissance a été forte au 1er trimestre 1974. En revanche, on observe une forte diminution des importations de peaux et pelleteries (- 25 %), en liaison avec la très forte hausse des prix de ces produits. Enfin, les importations d'oléagineux et d'huiles et graisses ne se sont pas accrues depuis 1972.

Les importations de produits énergétiques ont suivi, en 1973, l'évolution d'ensemble des importations en volume. La croissance a été vive au printemps 1973 puis a fait place à un plafonnement au second semestre. Au 1er trimestre 1974, on observe une diminution des importations de produits pétroliers mais une nette croissance des importations de combustibles minéraux solides.

Pour l'ensemble des produits manufacturés, après une vive croissance de l'été 1972 à l'été 1973 (taux annuel de l'ordre de 20 %), on observe un quasi plafonnement au second semestre, suivi d'une vive reprise au 1er trimestre 1974. A l'intérieur de ce groupe, cependant, l'évolution est assez contrastée :

- Pour les demi-produits, la vive croissance observée en 1971 et 1972 (taux annuel de l'ordre de 20 %) a cessé dès le début de 1973 et a fait place à un plafonnement tout au long de l'année et à une forte reprise au début de 1974. Cette reprise est particulièrement marquée pour les produits chimiques, après la diminution intervenue au second semestre 1973. Les importations de produits sidérurgiques qui s'étaient quelque peu repliées aux 2ème et 3ème trimestres 1973, se sont redressées à la fin de 1973. Pour les métaux non-ferreux, au-delà des aléas trimestriels, on observe un plafonnement en 1973. Enfin les importations de papier-carton qui s'étaient fortement accrues en 1971 et 1972 et avaient plafonné en 1973 semblaient s'accroître à nouveau au début de 1974, tandis que les importations de bois manufacturé augmentent fortement depuis le milieu de 1973.

- Après une croissance extrêmement rapide du milieu de 1972 au milieu de 1973, les importations de biens d'équipement avaient légèrement diminué au cours de l'été puis se sont redressées en fin d'année. Cette évolution est surtout représentative de celle de la construction électrique qui a continué à croître fortement au début de 1974, alors que les importations de machines continuaient leur progression à un rythme annuel de l'ordre de 15 %.

- Pour les biens de consommation, le rythme de croissance assez rapide observé du milieu de 1971 au début de 1973 (taux annuel proche de 20 %), a fait place au second semestre 1973 à un plafonnement, suivi d'une reprise au 1er trimestre 1974. Cette reprise affecte plus particulièrement les importations de vêtements et de tissus.

Enfin, grâce à la stabilisation des achats de viandes, à la diminution des importations d'animaux vivants, de fruits et légumes et de boissons, on observe une stagnation, voire une légère diminution des importations de produits alimentaires au début de 1974.

B - L'EVOLUTION DES PRIX

La hausse des prix des produits exportés a été pour l'ensemble de l'année 1973 de 10 % par rapport à 1972. Cependant au cours de 1973, 2 tendances peuvent être décelées : au 1er semestre, la croissance des prix s'était effectuée à un rythme annuel de l'ordre de 10 %, tandis qu'au second semestre, et pendant les 3 premiers mois de 1974, l'on observe une vive accélération de cette croissance qui se situe maintenant sur un trend à plus de 20 % l'an.

Au second semestre 1973, la hausse des prix des produits exportés par la France a été cependant un peu moins rapide que celle des prix des produits importés par nos 6 principaux partenaires commerciaux (C.E.E. ancienne, Grande-Bretagne, Etats-Unis) : en effet, le taux annuel de la croissance de la moyenne pondérée des valeurs moyennes à l'importation (convertie en francs) de ces pays est un peu inférieur à 25 %, mais il est vrai que cette moyenne pondérée incorpore déjà un peu de la hausse des prix du pétrole, intervenue à la fin de 1973, et la hausse des prix des produits bruts très vive dès la fin de 1972.

EVOLUTION DES PRIX DU COMMERCE EXTERIEUR

INDICE DES VALEURS MOYENNES

1970 = 100

	1 9 7 2		1 9 7 3		1973 1972	2ème semestre 1973
	1er sem.	2ème sem.	1er sem.	2ème sem.		1er semestre 1973
France :						
exportations	105,6	108,2	113,7	121,3	+ 9,9 %	+ 6,7 %
6 principaux partenaires:						
importations	103,0	105,0	108,5	121,0	+ 10,4 %	+ 11,5 %

Sources : I.N.S.E.E. et O.C.D.E.

En 1973, la hausse des prix des produits alimentaires exportés a été de 10 % environ par rapport à 1972. Elle aurait été nettement plus forte sans les ventes de beurre à prix réduit à l'U.R.S.S. qui ont entraîné une diminution de 20 % des prix des produits laitiers. Depuis le début de l'automne, la croissance des prix des produits alimentaires a repris et se poursuit à un rythme annuel de l'ordre de 25 %. Les prix des animaux pour l'alimentation qui, après une forte croissance en 1972, étaient revenus à la fin de 1973 au niveau atteint deux ans auparavant, ont recommencé à croître au début de 1974, de même que les prix des viandes qui s'étaient stabilisés en 1973. Les prix des céréales, attirés par des cours mondiaux très favorables, s'accroissent depuis le milieu de 1973 à un rythme annuel supérieur à 40 %. Enfin pour les boissons, la forte croissance des prix enregistrée en 1973, semblait se ralentir au début de 1974.

Les prix des produits manufacturés se sont accrus, en moyenne annuelle de 9 % de 1972 à 1973. La hausse des prix de ces produits est très régulière depuis le milieu de 1972 et s'effectue maintenant à un rythme de l'ordre de 15 % l'an, alors que, depuis 1970, la croissance des prix était de 4 à 5 % l'an.

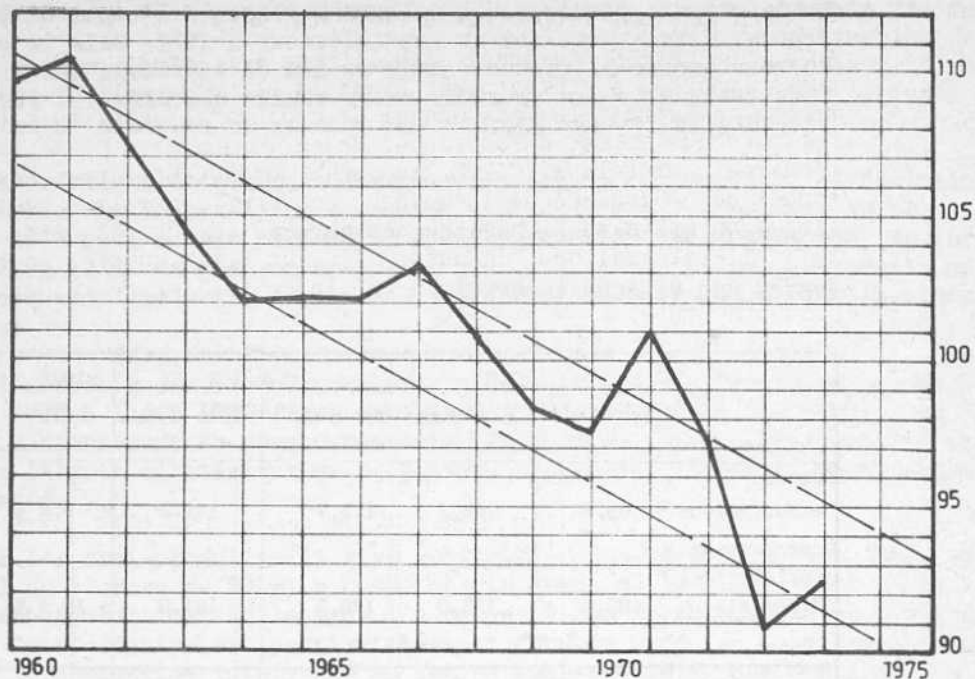
Parmi les produits manufacturés, ce sont les demi-produits qui augmentent le plus. Restés pratiquement stables, voire en légère diminution, du début de 1970 au milieu de 1973, les prix des demi-produits se sont très vivement accrus au cours du second semestre 1973 et au 1er trimestre 1974. Les prix des produits chimiques qui avaient diminué de 1960 à 1968, puis s'étaient stabilisés depuis 1970, se sont accrus de près de 30 % du 4ème trimestre 1973 au 1er trimestre 1974, avec la hausse des produits pétroliers. Les prix des produits sidérurgiques étaient également restés stables jusqu'en 1969 puis, après de très fortes hausses en 1969-70, avaient légèrement diminué jusqu'à la fin de 1972 ; ils se sont vivement redressés en 1973 et croissent à un rythme annuel supérieur à 30 %.

D'après les industriels interrogés dans l'enquête quadrimestrielle de mars, la hausse des prix de vente aurait été plus forte à l'étranger qu'en France,

**PRIX RELATIFS DES IMPORTATIONS ET DE LA PRODUCTION DE L'INDUSTRIE
(branches 4 A à 8 A) AUX PRIX REELS**

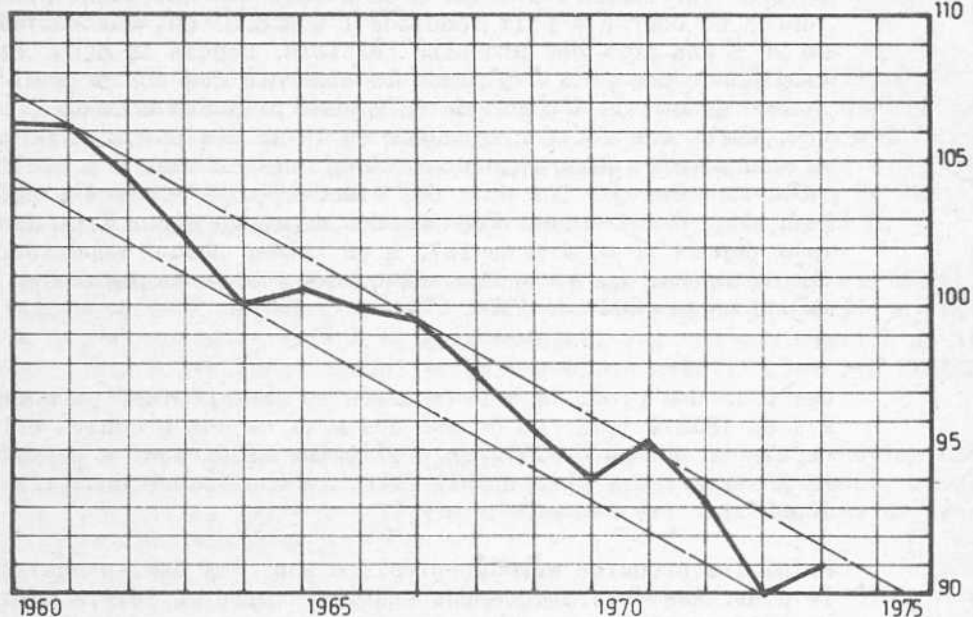
Graphique 13

1963 = 100



**PRIX RELATIFS DES EXPORTATIONS ET DE LA PRODUCTION DE L'INDUSTRIE
(branches 4 A à 8 A) AUX PRIX REELS**

1963 = 100



alors que celle des prix de revient restait parallèle. De la sorte, les prix de certains produits intermédiaires (sidérurgie, 1ère transformation de l'acier, métaux non ferreux, chimie, papier) ont pu augmenter plus vite à l'exportation que sur le marché intérieur, accroissant ainsi la rentabilité des exportations sans perte de compétitivité par les prix.

La hausse des prix des biens d'équipement exportés a été régulière tout au long de 1973. Elle semblait cependant faire place à un plafonnement à la fin de 1973 et peut-être une diminution au début de 1974. Il faut voir toutefois que ceci n'est pas confirmé par les résultats des enquêtes quadrimestrielles.

La croissance des prix des biens de consommation se poursuit depuis le début de 1973 à un rythme régulier de l'ordre de 6 à 7 % l'an. Les prix des tissus se sont fortement et régulièrement accrus depuis la fin de 1972. En revanche, les prix des voitures s'étaient stabilisés en 1973 au niveau atteint à la fin de 1972 mais ont recommencé à augmenter au 1er trimestre 1974.

Après une période de quasi-stabilité au 1er semestre 1973, les prix des produits importés s'étaient, dès avant la crise du pétrole, vivement accrus au second semestre : le taux annuel de croissance atteignait alors près de 25 %. Cette évolution est à rapprocher de celle observée chez nos 6 principaux partenaires commerciaux (C.E.E. ancienne, Grande-Bretagne, Etats-Unis) : le taux annuel de croissance de la moyenne pondérée des valeurs moyennes à l'exportation (convertie en francs) de ces pays est d'environ 22 % au second semestre 1973. Il est vrai que, là aussi, il faut tenir compte, pour la France, de la hausse des prix de l'énergie à la fin de 1973 et de la hausse des prix des produits bruts.

EVOLUTION DES PRIX DU COMMERCE EXTERIEUR

INDICE DES VALEURS MOYENNES

1970 = 100

	1 9 7 2		1 9 7 3		2° sem.1973
	1er sem.	2ème sem.	1er sem.	2ème sem.	1er sem.1973
France :					
importations	103,5	104,9	107,9	116,1	+ 7,6 %
6 principaux partena-					
naires :					
exportations	104,0	104,5	105,0	113,0	+ 7,6 %

Sources : I.N.S.E.E. et O.C.D.E.

Pour la France, cette forte hausse des prix en 1973, comparée aux faibles hausses constatées en 1971 et 1972, a entraîné, comme à l'exportation, la conséquence suivante : alors que le rapport du prix des importations aux prix à la production a tendance à diminuer, constamment depuis 1959, excepté dans les périodes qui suivent les dévaluations, et que cette diminution avait été forte depuis 1970, en 1973 ce rapport s'est légèrement redressé, ce qui montre un renchérissement du prix de nos importations par rapport à la production intérieure (voir graphique).

Depuis la fin de 1973, les prix des importations connaissent une hausse sans précédent, due pour la plus grande part au renchérissement du prix de l'énergie. L'indice des valeurs moyennes de l'énergie (base 100 en 1966) est passé de 132 en octobre 1973 à 385 en mars, soit une augmentation de 192 %, pour un secteur qui a représenté un peu plus de 12 % de nos importations en 1973. Cependant, hors produits énergétiques, la hausse des prix des produits importés reste très vive puisque le niveau du 1er trimestre 1974 dépasse de 22 % celui du 1er trimestre 1973.

La hausse des prix des produits bruts est en effet également en grande partie responsable de la hausse d'ensemble des prix des produits importés. La croissance des prix des produits bruts, qui ont représenté un peu plus de 10 % des importations en 1973, a été de l'ordre de 65 % depuis le milieu de 1972 jusqu'à la fin du 1er trimestre 1974. Il faut observer que de 1960 à 1972 ces prix ne s'étaient pas accrus, du moins si l'on ne tient pas compte de l'effet de la dévaluation de 1969. En 1973, les hausses de prix ont affecté tous les produits bruts ; les plus importantes concernent les peaux et pelleteries (+ 72 % en moyenne annuelle de 1972 à 1973), les oléagineux (+ 39 %), les fibres textiles (+ 28 %), le bois brut (+ 25 %), le caoutchouc brut (+ 24 %), les huiles et graisses (+ 20 %).

Au 1er trimestre 1974, la hausse des prix s'est encore très vivement accélérée pour tous ces produits, y compris pour les pâtes à papier dont les prix avaient peu augmenté en 1973, mais à l'exception des peaux et pelleteries qui n'augmentent plus depuis le milieu de 1973.

L'évolution des prix observée au niveau d'ensemble - stabilité au 1er semestre 1973, très forte hausse au second semestre - reflète celle des produits

manufacturés dont le taux de croissance annuel a été de l'ordre de 25 % au second semestre 1973 et au 1er trimestre 1974.

Les hausses les plus vives sont celles des demi-produits pour lesquels le taux annuel de croissance au second semestre 1973 et au début de 1974 est de l'ordre de 40 % ; il faut cependant observer qu'à la fin de l'automne dernier le niveau atteint était comparable au niveau du début de 1970, soit après la dévaluation de 1960. Cette évolution s'explique essentiellement par celle des prix des produits sidérurgiques (taux annuel de l'ordre de 25 % depuis le début de 1973, après une grande stabilité en 1971 et au début de 1972), et surtout par celle des prix des métaux non ferreux qui, ont pratiquement doublé du début de 1973 à mars 1974 ; la hausse observée en 1973 ne faisait cependant, que compenser la diminution intervenue du début de 1970 à la fin de 1972. Pour les prix des produits chimiques qui avaient diminué de 1967 à 1970 (si l'on ne tient pas compte de la hausse mécanique consécutive à la dévaluation de 1969), puis s'étaient stabilisés depuis, malgré de forts aléas, on observe depuis le début de 1974 une hausse très vive, que l'on peut relier aux effets de la crise du pétrole. On observe également de fortes hausses de prix sur le bois manufacturé, le papier-carton et les fils textiles, de sorte que tous les demi-produits sans exception sont concernés par les hausses de prix.

Les prix des biens d'équipement ont légèrement diminué en 1973. Ceci est dû à la baisse des prix de la construction électrique et à la stabilité des prix des machines importées. Cependant au début de 1974, les prix des biens d'équipement s'étaient nettement accrus, tant pour les machines que pour la construction électrique.

Après une période de quasi-stabilité au 1er semestre 1973, la hausse des prix des biens de consommation a été très vive au second semestre 1973 et au début de 1974 : le taux annuel de croissance est de l'ordre de 25 %. Cette hausse s'explique par celle du prix des voitures et tracteurs importés qui a été forte au second semestre 1973 mais plus modérée au début de 1974, par celle des tissus, très vive depuis le début de 1973, et par celle des vêtements, mais seulement au début de 1974.

Quant aux produits alimentaires, ils poursuivent leur croissance à un rythme un peu supérieur à 15 % l'an. Les prix des viandes et animaux vivants, du sucre, des "café, thé, cacao, épices" et des boissons se sont encore nettement accrus au 1er trimestre 1974.

C - LES TERMES DE L'ECHANGE

En 1973, la hausse des prix, plus forte à l'exportation qu'à l'importation, avait entraîné une amélioration des termes de l'échange, amélioration assez sensible si l'on considère seulement les produits manufacturés. La hausse des prix des produits bruts et de l'énergie au 1er trimestre 1974 ont bien évidemment eu pour conséquence une forte détérioration des termes de l'échange pour l'ensemble du commerce extérieur ; mais on observe également une détérioration sensible pour les seuls produits manufacturés, due à la hausse beaucoup plus rapide des prix des biens de consommation importés qu'exportés et aux aléas des prix des biens d'équipement exportés, au 1er trimestre 1974.

TERMES DE L'ECHANGE

Pourcentages

	1972		1973		1974
	1er semestre	2ème semestre	1er semestre	2ème semestre	1er trimestre
Ensemble	103,9	104,9	107,2	106,2	88,7
Produits manufacturés	105,3	105,4	108,8	108,9	99,6

A) LA BALANCE DES PAIEMENTS - UNE DESCRIPTION SOMMAIRE

Exportations et importations constituent une part majeure des relations économiques entre les pays ; cependant l'influence du solde commercial sur les avoirs en or et devises n'est pas en temps normal nettement plus marquée que celles d'autres postes beaucoup moins importants en masse (voir annexe sur la structure de la balance des paiements française).

L'ensemble des relations entre la France et l'Extérieur est récapitulé dans la balance des paiements, document établi en terme annuel ou trimestriel, qui enregistre à la fois les mouvements physiques et les mouvements financiers.

Toute opération avec l'étranger fait intervenir deux comptes, l'un retrace les sorties (des marchandises ou d'argent), l'autre les entrées (d'argent ou de marchandises) : d'une manière générale les mouvements "financiers" sont la contrepartie de mouvements "physiques" de sens contraire, encore que cette notion de mouvements physiques doive être prise dans un sens très extensif (1), (voir tableau 1.) c'est à dire que toute opération donne lieu à un double enregistrement, l'un relatif à l'aspect physique, l'autre, de sens contraire, relatif à l'aspect financier. Le principe d'enregistrement des opérations dans la balance des paiements est d'inscrire l'aspect physique des opérations dans la partie supérieure du document, dite "dessus de la ligne", et l'aspect financier dans la partie inférieure, dite "dessous de la ligne". Dans la conception actuelle l'aspect financier correspond aux variations des avoirs et des dettes à court terme des secteurs bancaire et public. D'une manière imagée la distinction entre dessus et dessous de la ligne repose sur l'idée de "encaisse en or et devises de la France" matérialisée par la "position" à l'égard de l'Extérieur des organismes qui sont les points de passage quasi-obligatoires de la presque totalité des transactions financières avec l'extérieur : les banques ("position du secteur bancaire"), la Banque de France et le Trésor ("position du secteur public").

Dans cette présentation le dessus de la ligne comprend les opérations courantes, somme du commerce extérieur et d'un ensemble d'opérations "invisibles" correspondant approximativement aux services et opérations de répartition de la Comptabilité nationale, les mouvements de capitaux à long terme et les mouvements de capitaux à court terme réalisés par le secteur privé, (ménages et entreprises). La différence entre opérations inscrites en crédit et opérations figurant en débit, solde du dessus de la ligne, est appelé solde de la balance des paiements.

A ce solde correspond un autre solde, variation de la position monétaire extérieure, des opérations inscrites en dessous de la ligne. Par construction, ce solde est égal, mais de signe opposé, à celui de la balance des paiements ; cependant il est susceptible de fournir des renseignements sur l'idée que les agents économiques se font de la santé d'une monnaie. Indépendamment de tout solde, positif ou négatif, de la balance des paiements, lorsque le franc est recherché les banques françaises sont, par exemple, amenées à céder des francs contre devises à leurs correspondants étrangers. Pour ne pas courir elles-mêmes un risque de change, elles se retournent vers l'Institut d'émission afin d'obtenir des francs en échange de ces devises ; en fin de compte la position monétaire extérieure de la France est globalement inchangée, mais sa structure s'est modifiée : la position du secteur public s'est améliorée du montant des devises acquises mais la position du secteur bancaire s'est dégradée (2).

Enfin la Balance des paiements, mais cela ne concerne, dans les faits, que les opérations commerciales, peut être faite en terme de règlements (une opération est recensée en même temps que le paiement qui en est la contrepartie), ou être établie en termes de transactions, c'est alors l'aspect "physique" de l'opération qui détermine la date de comptabilisation et lorsqu'il n'y a pas simultanéité entre flux physique et flux financier l'équi-

libre comptable est établi par la prise en compte d'un crédit à court terme (3). Les crédits à court terme ainsi introduits sont de deux natures : les crédits commerciaux qui font l'objet de conventions et sont déclarés comme tels, et les termes de paiements stricto-sensu calculés par différence entre les règlements effectifs et ceux qui résulteraient du jeu normal des échéances contractuelles.

En résumé (4) on peut considérer qu'outre l'information statistique sur un certain nombre des postes (transports, tourisme, mouvements de capitaux, etc...) qui autrement ne sont connus qu'annuellement par la Comptabilité nationale, l'étude de la balance des paiements fournit une indication sur le comportement vis à vis de la monnaie nationale. Il convient pour cela de suivre l'évolution des termes de paiements et de la position monétaire extérieure.

B) ELEMENTS SUR LA STRUCTURE DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

I - STRUCTURE GENERALE DE LA BALANCE DES PAIEMENTS ENTRE LA FRANCE ET L'ETRANGER

La balance des paiements entre la France et l'Etranger reproduite ci-dessous, met en évidence la place prépondérante des paiements courants dans le total des règlements intervenus en 1972.

Ceux-ci représentent en effet près de 85 % du total des recettes, comme du total des dépenses, alors que les entrées et les sorties de capitaux non monétaires ne représentent qu'un peu plus de 15 %.

Les échanges de marchandises sont au sein des paiements courants la principale rubrique (crédits près de 75 % et débits près de 72 %) ; leur part dans le total des masses globales est cependant à peine supérieure à 60 %.

II - EVOLUTION DES SOLDES

Le solde net de chacune des principales rubriques de la balance des paiements pouvant varier d'une année sur l'autre, il convient pour chacun des postes de préciser l'ordre de grandeur et le sens de ces variations.

1°) De 1960 à 1972, l'évolution du solde net des paiements courants et des mouvements de capitaux à long terme a été assez contrastée.

Les paiements courants ont été fortement excédentaires (de 2 à 4,5 milliards de francs environ) entre 1960 et 1963, faiblement excédentaires (de 0,1 à 2 milliards de francs environ) entre 1964 et 1967, fortement déficitaires (7 et 11 milliards de francs) en 1968 et 1969, et à nouveau fortement excédentaires (de 2 à 11 milliards de francs) de 1970 à 1972.

Les mouvements de capitaux à long terme par contre ont été légèrement déficitaires (moins de 2 milliards de francs) de 1960 à 1962, légèrement excédentaires (moins de 2 milliards de francs également) de 1963 à 1967, fortement déficitaires en 1968 (près de 4 milliards de francs) et fortement excédentaires depuis lors (de 2 à 4 milliards de francs) quoique la tendance semble s'inverser en 1972 (équilibre).

Le solde global de la balance des paiements a donc été au total excédentaire d'environ 3 à 4 milliards de francs de 1960 à 1966, déficitaire d'environ 10 milliards de francs en 1968 et 1969 et excédentaire de 8 à 10 milliards de francs en 1970 et 1971.

En 1972 enfin le solde excédentaire est plus modeste : 1,5 milliards de francs.

2°) Au sein des paiements courants le solde des invisibles montre une tendance décroissante, de 1960 à 1972.

Les rubriques des invisibles déficitaires en 1971 ont été les transports et

les transferts de salaire, tandis que le tourisme et les revenus du capital dégageaient des excédents non négligeables.

3°) Parmi les mouvements de capitaux à long terme, le solde des mouvements de capitaux du secteur privé joue un rôle prépondérant. Il a été constamment excédentaire de 1960 à 1972 à l'exception de l'année 1968.

III - LA BALANCE DES PAIEMENTS ENTRE LA FRANCE ET SES PRINCIPAUX PARTENAIRE NAIRES

a) Ventilation par zones au sein de l'O.C.D.E.

Au sein de la balance des paiements entre la France et les pays membres de l'O.C.D.E., une ventilation par zones révèle la disparité des soldes des principaux postes, en 1971.

En effet, alors que les paiements courants ont été fortement excédentaires avec les Etats-Unis et le Canada, ils sont nettement déficitaires vis-à-vis de la C.E.E. à six et à peu près équilibrés avec les pays européens de la zone sterling et les autres pays de l'O.C.D.E.

En revanche, le solde des mouvements de capitaux à long terme est excédentaire quelle que soit la zone considérée.

Quant aux capitaux à court terme et liquides le fort déficit vis-à-vis des Etats-Unis est imputable pour l'essentiel aux variations de réserves publiques (détenues pour partie en \$).

b) Ventilation par pays

Une analyse de la Balance des paiements de la France et de chacun de ses principaux partenaires révèle elle-aussi d'importantes disparités.

Excédentaires vis-à-vis de l'Italie, de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis, les paiements courants sont déficitaires vis-à-vis de l'Allemagne, des Pays-Bas et de l'U.E.B.L.

En ce qui concerne les mouvements de capitaux à long terme (excédentaires sauf avec l'Italie), il convient de remarquer l'importance du solde avec les Etats-Unis mais aussi avec la Grande-Bretagne.

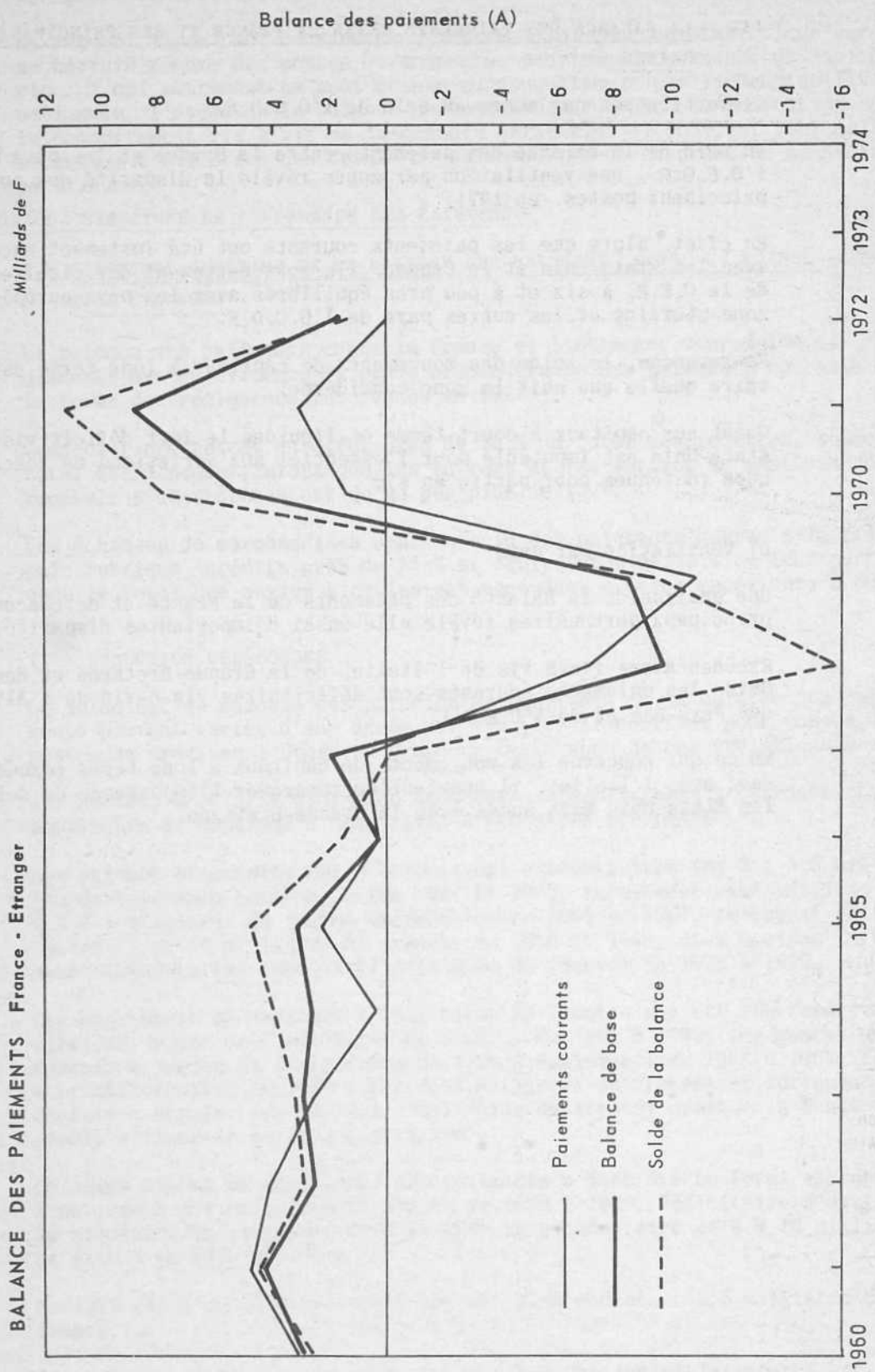


Tableau I - ELEMENTS SUR LA STRUCTURE DE LA BALANCE DES PAIEMENTS (règlements)
ENTRE LA FRANCE ET L'ETRANGER

	1 9 7 2 (en millions de F)			En pourcentage du total					
				1972		1960	1966	1967	1972
	Crédit	Débit	Solde	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit
A. PAIEMENTS COURANTS	163.507	163.535	- 28	83,3	84,0	86,4	87,2	83,5	84,5
Marchandises	121.436	117.373	+ 4.063	61,9	60,3	61,7	63,8	62,0	61,3
Autres paiements courants dont :									
. Transports	6.652	7.717	- 1.065	3,4	4,0	3,4	3,5	3,6	4,1
. Voyages	9.028	7.472	+ 1.556	4,6	3,8	6,6	6,0	4,9	4,4
. Revenus du capital	6.797	7.058	- 261	3,5	3,6	2,5	2,0	3,9	3,2
. Transferts de salaire	1.347	5.279	- 3.932	0,7	2,7	0,4	2,4	0,6	2,8
. Opérations publiques	7.352	7.693	- 341	3,7	3,9				
B. CAPITAUX NON MONÉTAIRES	31.553	31.248	+ 305	16,1	16,0	11,4	12,7	15,3	15,0
a - long terme ...	31.025	31.157	- 132	15,8	16,0	11,3	11,7	14,8	14,0
. Privé	25.224	22.631	+ 2.593	12,9	11,6	11,2	8,3	12,4	10,6
. Résidents ..	9.454	15.036	- 5.582	4,8	7,7	3,9	4,9	5,2	7,4
. Non résidents	15.770	7.595	+ 8.175	8,0	3,9	7,3	3,4	7,2	3,2
. Bancaires ..	5.332	6.959	- 1.627	2,7	3,6			2,1	2,6
. Public	469	1.567	- 1.098	0,2	0,8	0,1	3,4	0,3	0,8
b - court terme ..	528	91	+ 437	0,3		0,1	1,0	0,5	1,0
C. AUTRES POSTES	1.179		+ 1.179	0,6		2,2	0,1	1,2	0,5
D. TOTAL	196.239	194.783	+ 1.456	100	100	100,0	100,0	100,0	100,0
E. MOUVEMENTS MONÉTAIRES (1)	6.598	8.054	- 1.456						
. Secteur banc.(1)	6.598		+ 6.598						
. Secteur publ.(2)		8.054	- 8.054						

(1) + = accroissement des engagements, diminution des avoirs.
- = accroissement des avoirs, diminution des engagements.

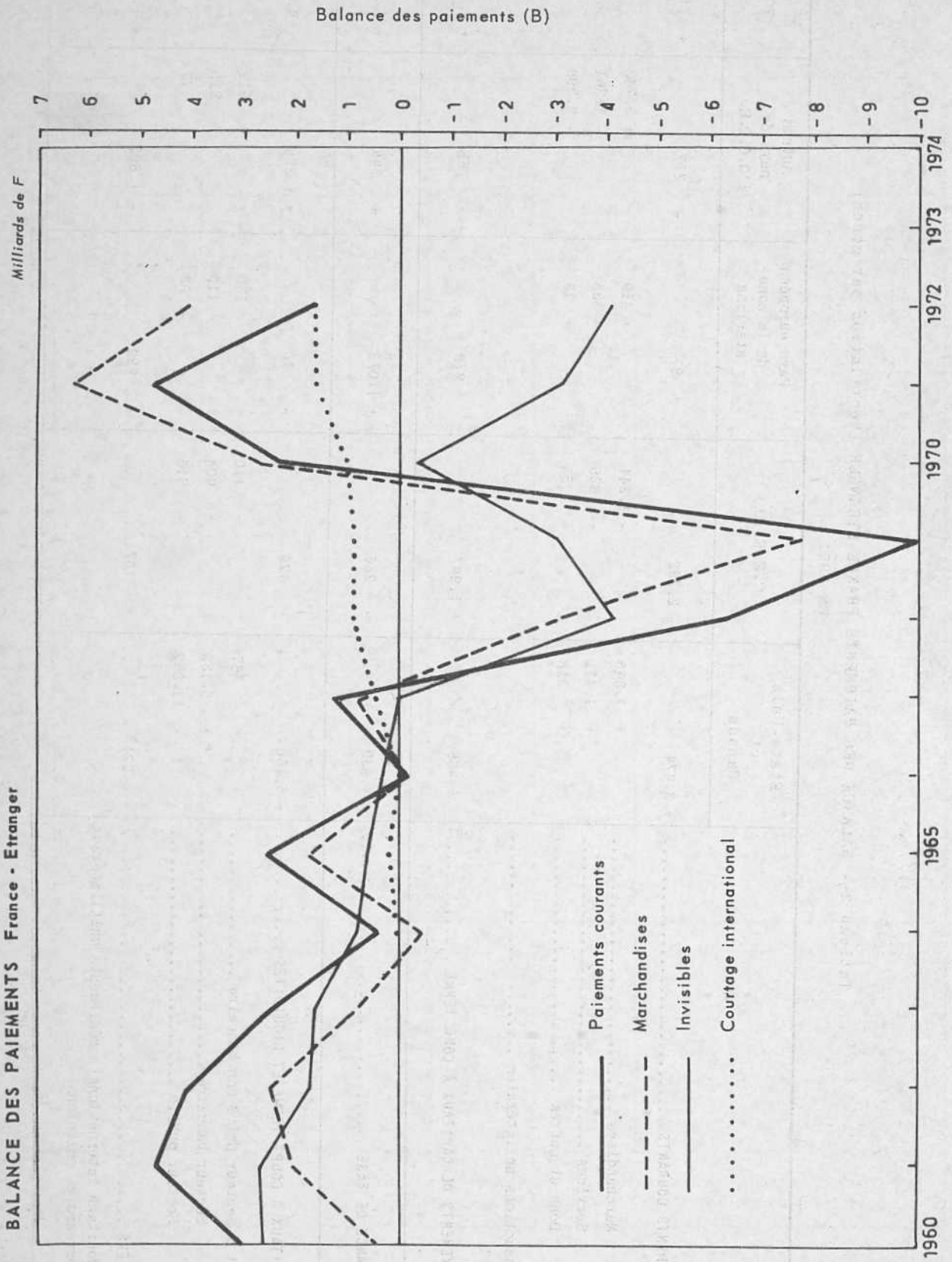


Tableau 2 - BALANCE DES PAIEMENTS FRANCE-ETRANGER (ventilation par zones)
EN 1971

	Etats-Unis et Canada	C.E.E. (1)	Pays européens de la zone sterling	Autres pays de l'O.C.D.E.	TOTAL O.C.D.E.
PAIEMENTS COURANTS	+ 3.474	- 2.232	+ 97	- 217	+ 1.122
dont : Marchandises	+ 1.845	- 1.341	+ 419	+ 3.742	+ 4.665
Services	+ 1.411	- 836	- 335	- 1.361	- 1.121
Dons et autres	+ 218	- 55	+ 13	- 2.598	- 2.422
Transactions unilatérales					
MOUVEMENTS DE CAPITAUX A LONG TERME	+ 1.465	+ 1.947	+ 978	+ 765	+ 5.155
BALANCE DE BASE	+ 4.939	- 286	+ 1.075	+ 548	+ 6.277
CAPITAUX A COURT TERME ET LIQUIDITES	- 6.160	+ 179	- 76	+ 1.255	- 4.802
dont : Secteur privé non bancaire	+ 567	- 110	+ 130	+ 517	+ 1.104
Secteur bancaire	+ 5.135	+ 904	- 113	+ 815	+ 1.741
Secteur public	- 11.862	- 615	- 93	- 77	- 12.647
DIVERS	+ 1.221	+ 107	- 999	- 1.803	- 1.475
(Courtage international, règlements multilatéraux, erreurs et omissions)					

(1) C.E.E. à 6.

Tableau 3 - BALANCE DES PAIEMENTS FRANCE-ETRANGER (ventilation par pays)

	ALLEMAGNE	ITALIE	PAYS-BAS	U. E. B. L.	GRANDE-BRETAGNE	ETATS-UNIS
PAIEMENTS COURANTS	- 819	+ 1.156	- 753	- 1.819	+ 33	+ 2.919
dont : Marchandises	- 1.046	+ 1.958	- 810	- 1.436	+ 359	+ 1.401
Services	+ 107	- 585	+ 49	- 417	- 340	+ 1.318
Dons et transactions unilatérales	+ 120	- 217	+ 8	+ 34	+ 14	+ 200
MOUVEMENTS DE CAPITAUX						
A LONG TERME	+ 285	- 53	+ 641	+ 575	+ 978	+ .608
MOUVEMENTS DE CAPITAUX A COURT TERME	- 674	+ 132	+ 1.065	- 268	- 81	- 6.283

- (1) Un règlement en devises d'un importateur étranger est la contrepartie d'une sortie de marchandises, un apport de devises résultant de l'émission d'un emprunt à l'étranger par une société nationale est la contrepartie d'une vente à l'étranger d'une créance, sur elle même, par la dite société ; l'apport de devises, ou plus exactement la non sortie de devises, que l'on observe lorsqu'un crédit commercial est consenti par le vendeur d'un bien importé, a pour contrepartie "physique" la vente à l'étranger d'une créance à court terme ; il convient même de supposer l'existence d'un actif, contrepartie "physique" de la sortie de capitaux consécutive au transfert à l'étranger des économies que réalisent les travailleurs immigrés.
- (2) La cession de francs par la Banque de France au secteur bancaire, qui a lieu entre agents résidents, n'est naturellement pas prise en compte dans la balance des paiements.
- (3) Si l'on veut retrouver le schéma distinguant une opération "physique" enregistrée au dessus de la ligne et une opération "financière" mise dessous la ligne, il faut imaginer que l'entrée de devises (dessous de la ligne résultant d'une exportation (dessus) est immédiatement compensée par une sortie (dessous) consécutive au prêt à court terme (dessus) que constitue le crédit.
- (4) Les lecteurs intéressés par des explications plus détaillées les trouveront dans les ouvrages de R. BARRE : "Economie politique" Tome II (P.U.F.), D. DEGUEN : "Politique économique de la France (cours de Droit), J.P. PATAT : "La balance des paiements" (Centre de formation et de perfectionnement des banques).

LES REACTIONS DES MENAGES A LA HAUSSE DES PRIX DE L'ENERGIE

Les achats directs de produits pétroliers par les ménages constituent une part importante des utilisations de cette source d'énergie : au cours de l'année 1973 12 millions de tonnes de carburant automobile et 16 millions de tonnes de fuel domestique ont été consommés par des particuliers, soit approximativement le quart des emplois nationaux. Il apparaît donc utile d'évaluer également la portée des économies probables en matière de circulation automobile et de chauffage, que celles-ci tiennent aux réglementations nouvelles édictées par la crise ou qu'elles proviennent de restrictions spontanées.

En pratique l'analyse qui suit s'attache principalement à mesurer l'incidence des relèvements de barème sur les consommations privées, en replaçant les événements récents dans la chronique des vingt dernières années : ce qui nécessite de rappeler l'amplitude réelle des mouvements de prix enregistrés dans le passé et les déformations intervenues dans les structures de prix ; ce qui demande aussi de prendre en considération l'origine et les perspectives de la croissance tendancielle des consommations, enfin la part prise par celles-ci dans les budgets.

Les relèvements récents des barèmes sont connus : environ 40 % pour l'essence et 80 % pour le fuel domestique. Mais avant d'en étudier l'impact sur les quantités consommées ces augmentations doivent être replacées dans le contexte de l'évolution générale des prix : si l'on admet que les prix actuels des produits pétroliers ne sont pas révisés d'ici la fin de l'année 1974 leurs prix relatifs* dépasseront leurs valeurs tendancielle de 25 % et 60 % en moyenne annuelle.

Même en tenant ainsi compte de la rapidité de l'inflation actuelle, un mouvement de prix aussi brutal n'avait jamais été rencontré dans le passé ; en 1957 cependant les augmentations cumulées de janvier et juillet (hausse des frêts et relèvement des taxes) avaient atteint à peu près la même ampleur sur l'essence. En revanche rien de comparable ne se retrouve sur le fuel dont le prix ne s'accroît significativement qu'en 1967-68 (+ 10 %) et 1971 (+ 25 %).

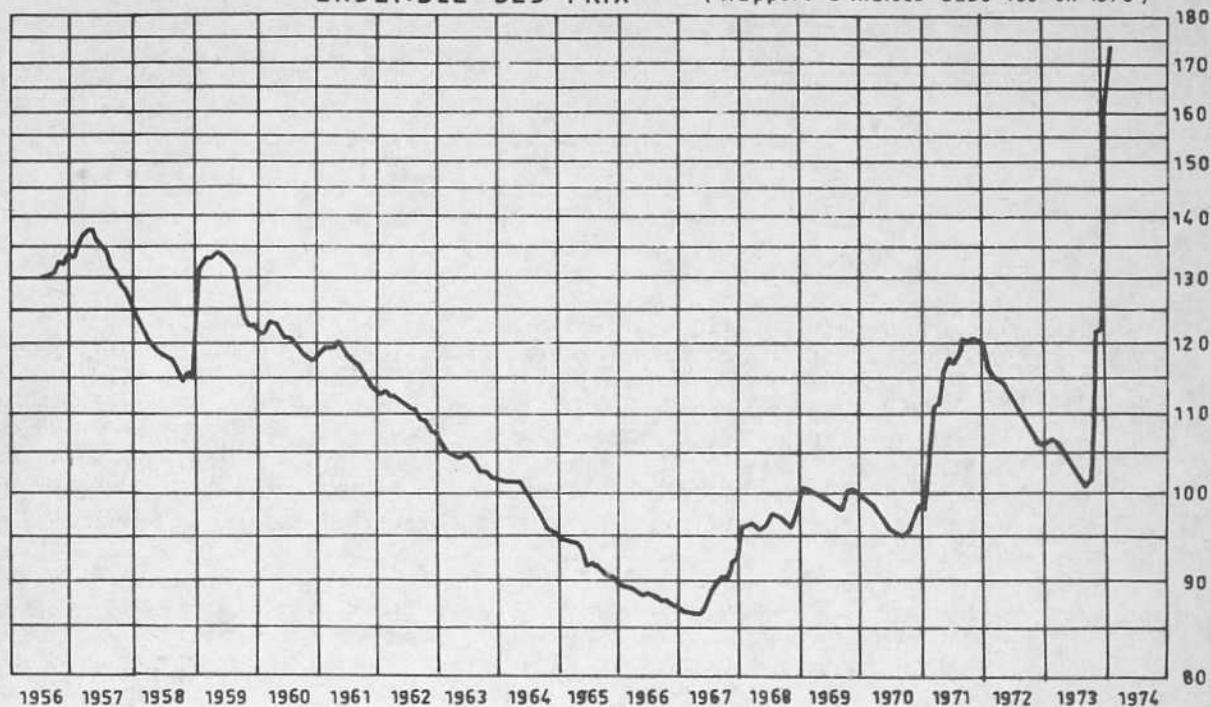
Il serait imprudent d'extrapoler à la situation présente les réactions constatées dans le passé à des hausses (fussent celles-ci d'une importance voisine) sans évoquer les bouleversements intervenus entretemps dans les structures de prix et de consommations énergétiques.

Le prix relatif de l'essence, en baisse depuis 15 ans, n'atteignait plus en septembre 1973 que les 3/4 de sa valeur à la veille de la crise de Suez ; en janvier 1974, il regagne seulement son niveau d'il y a 10 ans. Le prix du fuel, moins taxé et donc plus sensible aux variations de cours du brut, avait arrêté sa chute dès 1967 : aussi retrouve-t-il après la hausse d'octobre 1973 sa valeur du début des années 1960 tout en conservant sa compétitivité initiale : en effet sur toute cette période le prix du gaz et de l'électricité sont restés beaucoup plus stables et toujours nettement plus élevés.

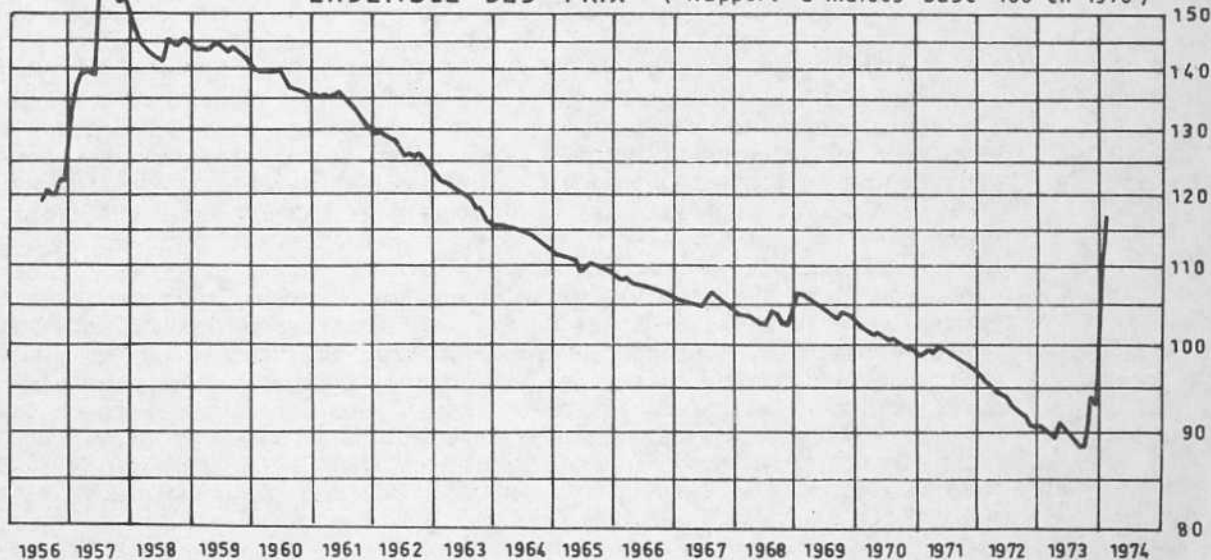
Stimulée par ces conditions favorables l'utilisation de l'essence et du fuel s'est largement développée ; la consommation de carburant s'accroît régulièrement à un peu plus de 8 % l'an, moins soutenue cependant que dans le passé par l'augmentation du parc automobile (5 % par an depuis 1970) ; celle de mazout reste très vive sous l'action conjuguée de l'extension des équipements, (appareils indépendants : 500 à 600 mille par an ; chauffages centraux : 350 à 400.000 soit actuellement 10 % par an) et des consommations unitaires. Les dépenses annuelles des ménages approchent en 1973 20 milliards F. (3 % de la consommation totale ; 5 % à 6 % du budget des ménages équipés d'une automobile et d'un chauffage au mazout).

* Dans toute la suite du paragraphe on désignera sous le seul vocable "prix" les prix relatifs des produits, c'est-à-dire rapportés à l'évolution de l'ensemble des prix.

RATIO $\frac{\text{PRIX FUEL DOMESTIQUE}}{\text{ENSEMBLE DES PRIX}}$ (Rapport d'indices base 100 en 1970)



RATIO $\frac{\text{PRIX ESSENCE}}{\text{ENSEMBLE DES PRIX}}$ (Rapport d'indices base 100 en 1970)



Ainsi replacées dans les évolutions temporelles les situations se présentent assez différemment pour l'essence et le fuel domestique : pour l'essence, bien que la dépense annuelle par ménage soit double de celle consacrée au chauffage, la charge reste encore modérée y compris après les récentes augmentations. La raison en est la baisse du prix relatif mentionnée ci-dessus : même en tenant compte de ce que la motorisation croissante des français a gagné progressivement des ménages situés plus bas dans l'échelle des revenus, la part actuelle des achats d'essence dans le budget d'un ménage équivaut à celle de 1956 et reste inférieure à ce qu'elle était entre 1957 et 1964. On peut donc admettre que la contrainte budgétaire supplémentaire due aux relèvements récents est plutôt plus faible qu'elle ne l'était lors des hausses analogues de 1957.

ACHATS D'ESSENCE RAPPORTES AU REVENU PRIMAIRE
(ménages possesseurs d'une automobile)

en 1956	en 1958	en 1962	en sept. 1973	en fév. 1974
5 %	6 %	5,5 %	4 %	5 %

Les études économétriques réalisées sur la période 1949-1967 mettent en évidence la rigidité qui caractérise l'emploi de l'automobile : la consommation ne se réduirait selon ces estimations, que d'environ 10 % à très court terme. Si l'on tient compte des contraintes qui affectent plus ou moins fortement les divers types d'utilisation, cette baisse résulterait d'une réduction volontaire des usages intermittents (week-end, loisirs, courses : près de la moitié des usages) mais s'avèrerait assez limitée pour les usages permanents (trajets domicile-travail peu substituables), et nulle dans le cas des vacances.

Enfin les limitations de vitesse renforceraient partiellement ces économies spontanées. Cependant l'impact immédiat devrait s'émousser assez rapidement compte tenu de la poursuite de l'inflation dans les autres secteurs de l'économie ; à plus longue échéance, et en l'absence d'un développement massif de moyens de transports substituables, l'élévation du niveau de vie et la poursuite de la croissance du parc automobile compenseront la baisse de consommation que l'on a effectivement constatée en début d'année (- 12 % entre le dernier trimestre de 1973 et le premier trimestre de 1974). Dans la perspective du maintien du prix actuel du carburant il paraît peu plausible d'envisager un fléchissement de la consommation annuelle de plus de 2 % ° 3 % (rapportée à la consommation de 1973).

Les économies réalisables sur le fuel domestique sont vraisemblablement plus importantes. D'une part la hausse instantanée, très supérieure à celle de l'essence, entraîne un relèvement relatif très important des dépenses de chauffage, d'autre part le fuel a, en raison de la dernière augmentation de janvier, perdu l'avantage absolu de prix qui le caractérisait vis-à-vis des sources d'énergie concurrentes : l'alternative existe à présent avec le gaz moins cher et l'électricité plus sûre. Ne demandant qu'un investissement initial réduit et d'une commodité d'emploi encore supérieure, ceux-ci devraient concurrencer efficacement le mazout pour les nouveaux équipements et les reconversions. De plus, avec les matériels existants, des économies volontaires restent possibles, plus souplement sans doute que dans le cas de l'automobile, soit en acceptant une baisse de température, soit en accroissant l'efficacité du chauffage (régulation, isolation). Ici l'analyse du passé reste de peu de secours puisqu'il n'y a pas eu d'exemple de situation semblable depuis que s'est développé ce mode de chauffage : cependant, les analyses de comportement s'accordent à affecter une sensibilité à la variation des prix nettement plus forte que pour l'essence : la chute instantanée serait de l'ordre de 25 % à 30 % ; une baisse de cette importance a bien été constatée en début d'année mais il faut ici faire la part de ce qui revient à la clémence de l'hiver (la moitié environ de la baisse) et aux stockages de précaution effectués en 1973. Au delà la croissance reprendrait selon une tendance nettement freinée : la consommation annuelle de 1974 pourrait être inférieure de 10 % à celle de l'année 1973.